

LIBREVILLE, 4 mai (Infosplusgabon) - L'Assemblée nationale a adopté vendredi au cours d'une séance plénière, le nouveau code gabonais de hydrocarbures, qualifié d'attractif et de flexible, selon le ministre des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambouroué.

« Le cadre contractuel ; la fiscalité de droit commun ; la fiscalité spécifique au secteur pétrolier, le biocarburant et les

pratiques de
transparence et de
bonne
gouvernance (...)
ont
rassuré les
députés », a
commenté
M. Houangni Ambouroué.

Rappelons qu'en raison du vieillissement des champs de production et de l'absence de découvertes significatives, le secteur des hydrocarbures ; qui représentait 45% du PIB du Gabon en 2009, connaît depuis 20 ans, une baisse de sa production de 6% par an.

La nouvelle loi qui réglemente le secteur des hydrocarbures a reçu l'aval du Fonds monétaire International (FMI) ainsi que celui des dirigeants des entreprises pétrolières exerçant

leurs activités au Gabon.

En 2018, la production pétrolière avait atteint environ 71 000 000 de baril.

Bien que l'activité pétrolière soit en déclin du fait de la baisse de la production depuis 1999, elle demeure la principale source de revenus de l'Etat.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2018, les recettes pétrolières se sont situées à hauteur de 450 milliards de francs CFA, rappelle-t-on.

Le Gabon conserve pour l'instant le huitième rang pour sa production de 198 000 barils par jour loin derrière le leader, le Nigeria, qui totalise une production de plus de 2 millions de barils par jour.

FIN/INFOSPLUSGABON/VCD/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon